

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 47

Artikel: Une amie de l'homme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204610>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ÉTIQUETTE SANS VIN

La municipalité de Lausanne jouit aujourd'hui d'une réputation de générosité, très méritée, du reste, en tant qu'il s'agit de « vin d'honneur ». Il n'est congrès, fête et réunion auxquels sont conviés nos édiles, où leur délégué ne soit précédé d'un envoi de vingt-cinq, cinquante, soixante-quinze ou cent bouteilles de vin d'honneur, tirées des celliers du Désaley, et sur lesquelles respandit la superbe étiquette aux armes de l'antique « cité impériale ». Tout récemment encore, à l'occasion de l'inauguration de l'hôtel de tempérance, le « Major Davel », M. le syndic Schnetzler n'a-t-il pas exprimé son regret d'avoir dû faire un accroc à l'usage, le Désaley officiel, sans alcool, n'étant pas encore inventé.

Cette tradition louable datait, pensait-on, du temps où Bacchus, pour fixer son empire, choisit les bords enchanteurs du Léman. Qu'on se détrompe. Elle est beaucoup plus récente; elle doit dater à peine de trente-cinq ans, si l'on en croit le fait suivant, qui se passait en 1872, lors du passage à Lausanne d'un groupe de tireurs mâconnais se rendant au tir fédéral de Zurich.

On se souvenait de la réception si belle et si cordiale qu'avait faite, aux tireurs suisses, l'année précédente, la municipalité mâconnaise; celle de Lausanne avait à cœur de rendre cette politesse à ses hôtes; « elle le fit avec la grâce et la générosité qui lui sont particulières ». Ainsi parle un journal de l'époque.

Les Lausannois furent invités par une publication au son du tambour, à venir saluer, au passage du train, les tireurs français, en apportant chacun sa bouteille de vin.

Un délégué de la municipalité distribua des étiquettes portant cette simple inscription en lettres d'or : *Vin d'honneur offert par la municipalité de Lausanne !*

Ces étiquettes, munies de colle au dos, comme les timbres-poste, étaient destinées à être appliquées sur les bouteilles offertes par les habitants.

Quelques personnes furent sèches les étiquettes à la colle et se contentèrent d'offrir leur bouteille toute nue, sans la feuille de vigne municipale. La majorité cependant étiqueta. Un farceur — cette classe est sans pitié — étiqueta même la locomotive et huit wagons. Un autre, plus malin, étiqueta, au nom de la municipalité, toutes les bouteilles vides et toutes les carafes d'eau qui lui tombaient sous la main.

Aussi, le train quitta-t-il la gare aux cris mille fois répétés de : *Vive la municipalité de Lausanne ! Vive la municipalité de Lausanne !*

L'étiquette le voulait ainsi.

La députation mâconnaise fut reçue à Berne avec enthousiasme.

La municipalité de Lausanne avait offert des étiquettes sans vin et quatre commissaires de police; et celle de Berne offrit du vin sans étiquettes et une musique militaire qui joua *la Marseillaise*.

A Fribourg, l'on n'a appris qu'à 3 heures l'arrivée du train de 3 heures et demie qui amenait les Mâconnais. Quand le train arriva, la musique militaire était là... avec les vins d'honneur de la ville.

Une amie de l'homme. — Quel est l'animal le plus susceptible de s'attacher à l'homme? demande un maître à ses élèves.

— La sangsue, m'sieu.

Rencontre. — Comment allez-vous? demande un flâneur à l'une de ses connaissances qu'il rencontre dans la rue et qui a l'air très affairé.

— Très vite.

Quelle chance! — Deux petites filles brodent des pantoufles que chacune veut offrir au nouvel-an à son grand-papa.

— J'aurai fini avant toi, dit l'une.

— La belle affaire! Tu as de la chance, toi, ton grand-papa n'a qu'une jambe.

LE LIVRE DE M. SAMUEL CORNUT

Divers ouvrages traitant du passé de notre pays ont vu le jour, ces années-ci, notamment à l'occasion des grandes fêtes nationales du 24 janvier 1898 et du 14 avril 1903, qui ont provoqué un si réjouissant réveil des études historiques. Fouillant les papiers de famille, les archives de l'Etat et des communes, des savants ont consigné les fruits de leurs recherches dans des mémoires, dans des articles de journaux. Quelques-uns ont su trouver des détails inédits sur l'émancipation du Pays de Vaud, de même que sur les premiers pas de notre canton comme Etat libre et souverain. Cependant, quelque vif intérêt que présentent ces travaux, la plupart sont d'un caractère trop spécial pour devenir aussi populaires que *Monsieur Potterat se marie* ou que *Le Sergent Bataillard*, de M. Benjamin Vallotton.

Il n'en est pas de même du nouveau livre de M. Samuel Cornut, intitulé *La Trompette de Marengo*. Cette œuvre est un roman. Elle narre les amours d'un ci-devant noble, Raoul d'Oleyres, et d'une plébéienne, Rose Bard, fille du syndic de la petite ville de Fontanay, dans laquelle il est aisé de reconnaître Aigle, lieu natal de l'auteur. L'action se passe à l'époque où notre pays vient de secouer le joug de Berne, où il fait son apprentissage de nation indépendante, où naît et se forme l'esprit civique, époque de tâtonnements, de crises, de revirements vers le passé, de menées ténébreuses, d'élancements en avant, de superbe enthousiasme, de gémissements des uns, de sarcasmes des autres, de travail lent, opiniâtre et sûr des patriotes, de la grande masse, pour assurer le triomphe de la liberté.

Avec une maîtrise qui est la marque d'un talent dans sa plénitude, M. Samuel Cornut évoque la

¹ *La Trompette de Marengo*, par Samuel CORNUT. Lausanne, Payot et Cie, éditeurs.

vie des Vaudois de ces temps-là comme s'il l'avait vécue lui-même; aussi, à lire la *Trompette de Marengo*, démèlera-t-on immédiatement les dessous de notre histoire, encore obscurs pour beaucoup, durant les deux premières décades du XIX^{me} siècle. On comprendra pourquoi le peuple vaudois s'est résigné aux exactions de la France, comment prit naissance l'espèce de jacquerie des bourla papey, combien délicate était la question du rachat des droits féodaux, avec quelles difficultés le gouvernement était aux prises: manque de ressources, efforts d'une réaction qui ne désarmait pas, pays saigné aux quatre veines par l'institution des régiments capitulés, blocus continental écrasant le commerce et l'industrie, tentatives de Berne pour reprendre Vaud et l'Argovie, insolente proclamation bernoise du 24 décembre 1813 enjoignant aux « chers et féaux sujets » de rentrer sous la domination de leurs anciens maîtres, passage à travers le canton de l'armée autrichienne dont la mission secrète était de rétablir l'ancien régime, et toujours le travail de taupe des aristocrates, qui répandaient de petits pamphlets anonymes ou des vers dans le goût de ceux-ci, dirigés contre les membres du gouvernement à qui ils en voulaient le plus :

Trois traîtres dignes du pilier,
C'est Muret, Pidou et Soulier;
Trois traîtres dignes du licou,
C'est Soulier, Muret et Pidou;
Trois traîtres dignes du gibet,
C'est Pidou, Soulier et Muret.

Ces événements, le lecteur de la *Trompette de Marengo* les saisit sans les avoir étudiés, rien qu'à entendre les personnages de M. Cornut, à les voir au logis, dans la demeure seigneuriale de M. de Ropraz, aïeul de Raoul d'Oleyres, à la ferme du brave syndic Bard, à la pinte de Peytréquin, à la veillée chez Rose, l'idéale héroïne du roman, sur la place publique ou dans les vergers de Fontanay, dans les salons de la rue de Bourg, à Lausanne, ou dans l'entourage du landammann Pidou.

Tous sont dessinés avec une remarquable netteté et ils se meuvent dans des tableaux si colorés, si pleins de vie, qu'on tirerait assurément de ce roman une œuvre théâtrale d'une rare puissance dramatique. Ainsi le défilé des régiments français partant pour le Grand-Saint-Bernard et qui seront les vainqueurs de Marengo. Le petit Raoul y assiste du haut des larges épaules de Barillet, le fermier de M. de Ropraz.

Sur le seuil des portes, en voyant passer les conscrits, les bonnes femmes joignaient les mains :

— Eh ! mon Dieu sauveur, si c'est pas une misère ! Ces pauvres petits ! Dire que dans quelques jours ils auront, Dieu possible, la tête cabossée et les deux piautes cassées !

Mais tout noirs de sueur et tout blancs de poussière, les petits soldats en marche riaient de toutes leurs dents blanches. La gaieté française les suivait jusque dans la mort.

— Vous feriez mieux de nous tendre un verre d'eau, disait l'un d'eux.